

BOURGES

Salle Françoise Sineau
(Stade Jacques Rimbault)

BENJAMIN

en INDIVIDUEL



19 JANVIER
CIRCUIT REGIONAL
FLEURET

DATE & LIEU

Le Circuit Régional de fleuret benjamin est organisé le :

Dimanche 19 janvier

Salle Françoise Sineau

Complexe Sportif Jacques Rimbault- Chemin des Grosses Plantes - 18000 Bourges

HORAIRES

	Appel	Scratch	Début
Hommes	8h30	8h45	9h00
Dames	9h15	9h30	9h45

Les finales prévues vers 15h00

REGLEMENT

Les tireurs devront se présenter avec du matériel conforme au règlement de la FFE (pas de stand de matériel lors de la compétition) et à celui de la vie sportive de la Ligue.

Le guide régionale de la vie sportive étant en cours de mise à jour, des modifications, notamment au niveau de la formule de l'épreuve pourront intervenir le jour de l'épreuve.

Le directoire technique formé le jour de la compétition tranchera les cas litigieux.

Le club ne pourra être tenu responsable en cas de vol pendant les compétitions.

L'inscription à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

ENGAGEMENTS

Montant de l'engagement individuel : 12€

Les engagements se feront uniquement en ligne sur le site de la FFE jusqu'au mercredi 15 janvier 2014 minuit.

Tout tireur non engagé par le biais de la FFE ne sera pas autorisé à participer sauf à régler l'amende de 60€ et en ayant préalablement prévenu l'organisateur, sous réserve d'être licencié à la FFE (règlement fédéral).

Conformément au règlement fédéral, un arbitre pour 4 tireurs engagés en individuel.

FORMULE

1 tour de poule avec décalage par Club, sans éliminé puis tableau d'élimination directe sans décalage.

Les quatre premiers de chaque épreuve seront récompensés.

RESTAURATION

Une buvette se tiendra dans la salle durant la totalité de l'épreuve.



BOURGES

Salle Françoise Sineau
(Stade Jacques Raimbault)

BENJAMIN

en INDIVIDUEL



19 JANVIER

CIRCUIT REGIONAL

FLEURET

ACCES A LA SALLE

Salle Françoise Sineau

Complexe Sportif Jacques Rimbault- Chemin des Grosses Plantes - 18000 Bourges

